

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

### COMMUNE D'EQUIHEN-PLAGE

L'article L 2313-1 du code des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, à savoir les opérations en dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif, afin de permettre à la population de la commune d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune (<https://www.ville-equihen-plage.fr>).

Le budget primitif constitue le 1<sup>er</sup> acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il est structuré en 2 parties :

- La section de fonctionnement, qui retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement, qui présente les programmes d'équipement en cours et nouveaux.

### CONTEXTE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026 retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour l'exercice budgétaire du 01/01/2026 au 31/12/2026.

Ce budget est un budget qui s'adapte au contexte actuel, lequel exige que nous renouvelions nos exigences de rigueur de gestion.

**Le budget global pour l'exercice 2026 s'élève à 7 267 672.82 €, réparti comme suit :**

- |                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| - Section de fonctionnement : | 4 271 903.15 € |
| - Section d'investissement :  | 2 995 769.67 € |

### **1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EQUILIBREE A 4 271 903.15 €)**

## **1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les charges constituant les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>BP 2026</b>
011	Charges à caractère général	1 040 189.00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 616 000.00 €
014	Atténuations de produits	13 273.02 €
65	Autres charges de gestion courante	389 315.25 €
66	Charges financières	37 901.04 €
67	Charges exceptionnelles	10 000.00 €
68	Dotations aux prévisions et dépréciations	58 739.38 €
023	Virement à la section d'investissement	1 106 485.46 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4 271 903.15 €</b>

## **2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Les principaux produits constituant les recettes se décomposent ainsi :

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>BP 2026</b>
013	Atténuation de charges	506 000.00 €
70	Produits services, domaines et ventes diverses	158 800.00 €
73	Impôts et taxes	108 738.00 €
731	Fiscalité locale	1 527 560.00 €
74	Dotations et participations	769 033.82 €
75	Autres produits de gestion courante	275 000.00 €
76	Produits financiers	4 310.00 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	58 739.38 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	863 721.95 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4 271 903.15 €</b>

## **2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT (EQUILIBREE A 2 995 769.67 €)**

### **1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses se décomposent ainsi :

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>BP 2026</b>
10	Dotations fonds divers et réserves	31 287.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	64 995.56 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	310 427.96 €
23	Immobilisations en cours	2 569 059.15 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 995 769.67 €</b>

Les principales dépenses d'équipement dans les chapitres 21 et 23 se décomposent :

- Des restes à réaliser (1 533 327.11 € qui correspondent à des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2025,
- Des expressions nouvelles pour 2026.

**Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :**

- Maison des sports et des associations	250 000.00 €
- Chemin des Douaniers	50 000.00 €
- Réfection chaussée et borduration Rue Edmond-De-Palézieux	145 393.79 €
- Acquisition des terrains FRISCOURT	51 917.00 €
- Salle Des Sports	900 000.00 €

**2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Les recettes d'investissement se décomposent ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2026
13	Subventions d'investissement (hors 138)	393 990.60 €
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	197 666.98 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	935 023.72 €
16	Emprunts et dettes assimilées	158 290.12 €
23	Installation, matériel et outillage technique	80 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 106 485.46 €
001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	124 312.79 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 995 769.67 €</b>

**Les subventions d'investissement prévues :**

Les principales recettes d'équipement dans les chapitres 13 se décomposent :

- Des restes à réaliser (473 990.60 € qui correspondent à des recettes prévues non perçues au 31 décembre 2025).

**Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026**

Taxe foncière sur le bâti (y compris taux du département) : **54.34 %**

Taxe foncière sur le non bâti : **68.83 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires **24.52 %**

Montant total prévisionnel 2026 au titre de la fiscalité directe locale s'élève à : **1 480 190 €**

- **Etat de la dette pour 2026**

Annuité de la dette 2026 : Capital	62 995.56 €
Intérêts	37 901.04 €